

PROGRAMME DE FORMATION 2022

Être habilité au classement des meublés de tourisme

Lieu de la formation : a distance

Durée : 4 1/2 journées

Nombre total d'heures de formation : 14

Date(s) : 10 mai, 13 mai, ½ de visite à définir entre le 13 et le 23 mai, 24 mai

Tarif de la formation

460 € net de taxes.

Pour demande de prise en charge de la formation auprès de l'OPCO :

- N° de Déclaration d'Activité : 76340953834
- N° SIRET : 83203963000039

Salariés de droit privé des organismes institutionnels du tourisme, n'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge auprès de l'AFDAS ! Sans convention de formation à jour dans l'espace Afdas, le CRTL au moment de la facturation, se verra dans l'obligation de facturer directement la structure.

Finalité

Se préparer à l'audit d'agrément au classement des meublés dans l'intérêt d'offrir un nouveau service, mieux connaître son parc des meublés et faire monter en gamme son offre d'hébergements.

Objectifs opérationnels

1. Comprendre la réforme du classement.
2. Mettre en place son dossier de candidature.
3. Appréhender la méthodologie et la procédure de contrôle (nouvelle version).
4. Maîtriser les outils.

Public cible

Référents meublés ou futurs référents au sein de l'office de tourisme

Pré-requis

Être nommé référent ou suppléant pour le classement des meublés

Caractéristiques et modalités

- **Durée** : 4 1/2 journées les matins
- **Nombre d'heures** : 14 heures
- **Dates** : 10 mai, 13 mai, ½ de visite à définir entre le 13 et le 23 mai, 24 mai
- **Nombre de personnes minimum et maximum** : 6 - 11
- **Horaires** : 9h00-12h30
- **Lieu** : A distance
- **Code action** : 26004

Accessibilité : Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

Modalités d'accès : Inscription en ligne sur le site pro du CTRL Occitanie <https://pro.tourisme-occitanie.com/plateforme-de-services/programme-regional-de-formation-des-organismes-de-tourisme/>

Délai d'accès : Les formations du CTRL Occitanie sont accessibles de leur mise en ligne jusqu'à 15 jours avant la 1ère journée de formation (temps requis pour confirmation de la session et envoi des convocations). Passé ce délai, il est préférable de prendre contact avec le service formation pour s'enquérir des éventuelles places disponibles et des possibilités d'inscriptions en ligne. *Contacts : Sylvie Bonnefoy au 04 30 63 84 25 ou formation@crtoccitanie.fr*

Intervenants

Olivia Mazue – Cabinet Authentis

Olivia Mazué est consultante depuis 14 ans, spécialisée dans l'approche normative et dans l'accompagnement des professionnels au classement des meublés.

Elle a développé une formation centrée sur le home staging en lien avec les tendances actuelles.

Moyens mis à disposition et méthodes pédagogiques

Moyens mis à disposition : Un seul mot d'ordre : opérationnel.

Toute notre méthodologie repose sur un indicateur de résultat simple : la mise en œuvre opérationnelle des acquis dès le retour en entreprise.

Pour atteindre ce résultat, nous travaillons autour de 3 piliers :

- L'apport de nouvelles connaissances ;
- La prise de conscience individuelle ;

- L'expérimentation.

Méthodes pédagogiques : Formation sur 4 demi-journées non consécutives, de 3h30 chacune. Réalisation d'une visite en autonomie par le participant avec enregistrement vidéo pour une analyse avec le formateur. Documents supports de formation projetés. Exposés théoriques. Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation : référentiel, tableau des surfaces, modèle de dossier de candidature, exemples de procédures...

Suivi et évaluation

Suivi : Feuille d'émargement, certificat de réalisation, Attestation individuelle de fin de formation.

Suivi post formation : Accès durant 3 mois à l'espace extranet avec :

- un accès aux ressources de la formation et à des documents partagés
- un espace de discussion avec le formateur pour répondre aux questions.

Evaluation :

1. Evaluation amont : Questionnaire en amont dans notre espace intranet DIGIFORMA.
2. A la fin de la formation : Grille d'évaluation sur la visite de meublé et quizz d'atteinte des objectifs à J+1 avec remise d'un score individuel
3. A l'issue de la formation : Evaluation à chaud individuelle (écrite). Elle permet de mesurer le taux de satisfaction.
4. Evaluation à froid : Evaluation à un mois par le formateur des acquis de la formation sur les méthodes et outils et sur la mise en place des objectifs fixés en fin de formation. Cette évaluation est adressée par email à chaque participant. Questionnaire écrit entre 3 et 6 mois pour mesurer la mise en pratique des acquis en situation professionnelle par le CRTL.

Programme

JOUR 1 – 10 mai 9h00-12h30

METTRE EN PLACE SON DOSSIER DE CANDIDATURE

- o Définir les grands principes du classement
- o Travailler sur le contenu du dossier de candidature
- o Mettre en place les procédures essentielles
- o S'appropriier les outils de suivi

JOUR 2 – 13 mai 9h00-12h30

METHODES ET PROCEDURES DE LA VISITE DES MEUBLES

- o Appréhender le tableau de classement
- o Analyser le guide de contrôle
- o Utiliser le logiciel de classement

JOUR 3 - ½ de visite à définir entre le 13 et le 23 mai

LA VISITE DE CONTROLE

- o Réaliser un test sur le terrain
- o Remplir le référentiel et évaluer les critères

JOUR 4 – 24 mai 09h00-12h30

RETOUR D'EXPERIENCE

- o Echanger sur les visites terrain
- o Compléter le référentiel et les commentaires